

Commune de MOYENNEVILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION

Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
19 MARS 2018

7a

DEFENSE INCENDIE

DEFENSE INCENDIE

↳ Il est rappelé que, jusqu'alors, ce sont les normes d'une circulaire interministérielle datant de 1951 qui s'appliquaient. Les interventions des services de lutte contre l'incendie nécessitaient le raccordement de poteaux incendie sur des conduites de diamètre 100 mm au minimum ; les poteaux devaient pouvoir débiter 60 m³ par heure pendant 2 heures, et cela à 1 bar de pression minimum. De plus, le champ d'action pour l'intervention des services de secours incendie ne devait pas dépasser 200 m linéaires sur voie carrossable, distance qui pouvait être étendue à 400 m en milieu rural sous réserve de présence de prises accessoires ou de points d'eau équipés d'une plate-forme permettant l'accès des véhicules de secours.

Cette circulaire de 1951 n'est plus en vigueur depuis le 15 décembre 2015, date d'entrée en application du « Référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie ». En application d'un décret du 27 février 2015 paru au Journal Officiel le 01 mars 2015, il revenait à chaque Préfecture, dans un délai de 2 ans, d'établir un Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie. Le RDDECI du SDIS 60 a ainsi été approuvé par arrêté préfectoral du 19 décembre 2016, il est entré en application à compter du 16 février 2017. Le document ci-contre synthétise les modalités d'évaluation des besoins en eau :

- Risque Courant Faible - habitation isolée : Risque couvert par un volume d'eau de 30 m³ utilisable en 1 heure à moins de 400 mètres du risque à défendre ;
- Risque Courant Ordinaire – lotissements, hameaux ou habitats regroupés : Risque couvert par un volume d'eau de 120 m³ utilisable en 2 heures à moins de 200 mètres du risque à défendre ;
- Risque Courant Important – Centre-ville ancien, regroupement de bâtiments à fort potentiel calorifique : Risque couvert par un volume d'eau de 240 m³ utilisable en 2 heures et situé à moins de 100 mètres 150 mètres en fonction du risque à défendre ;
- Risque Particulier : nécessite une étude particulière et individualisée.

*Source : RDDECI du SDIS 60,
« Mémento DECI
à l'usage des Maires »*

↳ 13 poteaux sont recensés sur la commune, étant noté que celui situé dans le chemin de la Grande Haie doit être désinstallé. D'après le dernier relevé effectué par le Service Départemental d'Incendie et de Secours, tous les poteaux délivrent un débit suffisant. De plus, l'ensemble des constructions du village sont situées à moins de 200 m linéaires sur voie carrossable d'un poteau normalisé (poteau conforme).

A ces poteaux s'ajoute un point d'aspiration dans la rivière de l'Aronde, situé en bordure de la RD 26 au voisinage du « Moulin de Moyenneville ». Cependant, dans la mesure où ce point d'aspiration n'est pas accessible, il apparaît que le moulin, de même que les deux constructions situées plus au nord, ne sont pas correctement défendues. Pour y remédier, il conviendrait d'aménager la plateforme de manière à permettre l'accès des véhicules de secours dans de bonnes conditions (signalisation, canne d'aspiration, accès à la rivière,...).

↳ Le contrôle des hydrants est joint ci-après.

Défense Incendie de la commune de MOYENNEVILLE

60440

MOYENNEVILLE

Hydrants

N°	Type	Adresse	Diamètre d'alim.	Diamètre de sortie	• Etat	• Anomalie	• Accès	• Visite	Légende	
									Anomalies	
00002	P100	Angle Rue du Faubourg et RD N° 26	125	100/2x070	✓	✓	✓	✓	✓	
00003	P100	Rue de Gournay	100	100/2x070	✓	✓	✓	✓	✓	
00004	P100	Rue Eugene Boulanger	100	100/2x070	✓	✓	✓	✓	✓	
00005	P100	impasse des Acacias face au 2	125	100/2x070	✓	✓	✓	✓	✓	
00006	P100	rue de la Briquetterie à coté du transformateur électrique	125	100/2x070	✓	✓	✓	✓	✓	
00007	P100	rue de la Briquetterie	125	100/2x070	✓	✓	✓	✓	✓	
00008	P100	rue de la Libération face au 193	100	100/2x070	✓	✓	✓	✓	✓	
00009	P100	rue des 14 Mines du Roy à coté du N° 171	100	100/2x070	✓	✓	✓	✓	✓	

Réserves

N°	Type	Adresse	Volume m3	m3 / h Ré-alim.	• Etat	• Anomalie	• Accès	• Visite	Légende	
									Anomalies	
00011	COUR	Rue du Moulin RD 36	0	-	✗	✗	✓	✓	✗	Non conforme : volume inférieur à 120 m3 Défaut de signalisation Niveau faible Végétation gênante PUIT D'ASPIRATION VIDE

Hydrants

N°	Type	Adresse	Diamètre d'alim.	Diamètre de sortie	• Etat	• Anomalie	• Accès	• Visite	Légende	
									Anomalies	
00014	P100	rue de l'Abreuvoir	100	100/2x070	✓	✓	✓	✓	✓	

Défense Incendie de la commune de MOYENNEVILLE

Légende

- Etat
- Anomalie
- Visite
- Accès
- X -Indisponible
- Avec anomalies
- Non autorisée
- Problématique
- En service
- Sans anomalie
- Autorisée
- Sans problème
- X -Non conforme en service

Hydrants

N°	Type	Adresse	Diamètre d'alim.	Diamètre de sortie	• Etat	• Anomalie	• Accès	• Visite	Anomalies	Observations
00015	P100	rue du Puit Becquet	100	100/2x070	•	•	•	•		
00016	P100	Rue du Paradis	100	100/2x070	•	•	•	•		
00017	P100	Impasse du Tripotis	100	100/2x070	•	•	•	•		
00018	P100	Place du Jeu de Paume dans ruelle à coté du panneau legende de la commune	100	100/2x070	•	•	•	•		